

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	19	117	75	75	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	13	58	58	58	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	47	28	28	3	33,3 %
			Masculin	70	47	47	6	66,7 %
			Total	117	75	75	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	11	11	11	2	28,6 %
			Masculin	47	47	47	5	71,4 %
			Total	58	58	58	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	16	14	14	2	66,7 %
				AB	16	15	15	1	33,3 %
				B	7	7	7	0	0 %
				Total	39	36	36	3	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	16	16	16	2	50 %
				AB	15	15	15	2	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	33	33	33	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	35	3	3	2	100 %
				AB	6	1	1	0	0 %
				B	3	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	44	6	6	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	13	13	13	3	42,9 %
				AB	29	29	29	4	57,1 %
				B	11	11	11	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	58	58	58	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	62	60	60	7	77,8 %
			En réorientation	8	8	8	0	0 %
			Non scolarisés	11	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	36	3	3	2	22,2 %
			Total	117	75	75	9	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	53	53	53	6	85,7 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	1	14,3 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	58	58	58	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Type de formation, spécialité	Bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Appréciations bulletins et résultats	Très important
Savoir-être	Attitude	Appréciations des bulletins et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel et personnel	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités associatives, nature et sport	CV et lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée de l'ensemble des enseignants des modules professionnels et d'enseignants des modules généraux étudie les dossiers un par un et leur attribue des points en fonction de : la formation d'origine, la fiche avenir, le CV et la lettre de motivation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de bien remplir leur fiche avenir, et surtout de joindre une lettre de motivation étayée et personnelle. Que les candidats mettent en avant leur implication dans des activités hors scolaires, leurs expériences de travail ou stages éventuels dans le domaine de l'aménagement

Signature :

Estelle RECOLIN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole De L'Aulne